



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



## III - Prestataires

### III.1 - Prestataires de services d'investissement

#### III.1.2. Règles d'organisation

Applicable au 6 juin 2021

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Position DOC-2021-04

## Exigences relatives à la fonction de conformité

### Version consultée

### Résumé

L'AMF applique l'ensemble des orientations émises par l'ESMA concernant « certains aspects de MiFID II relatifs aux exigences de la fonction de vérification de la conformité » (ESMA-35-36-1952).

[↓ Télécharger la doctrine](#)[↓ Télécharger l'aperçu complet de la doctrine](#)

### Textes de référence

↘ Article L. 533-10 II 2° du code monétaire et financier [↗](#)

↘ Article 312-1 du règlement général de l'AMF

Article 22 du règlement délégué (UE) 2017/565 de la Commission du  
↘ 25 avril 2016 [↗](#)

### ▼ Annexes

Orientations concernant certains aspects de MiFID II  
relatifs aux exigences de la fonction de vérification de

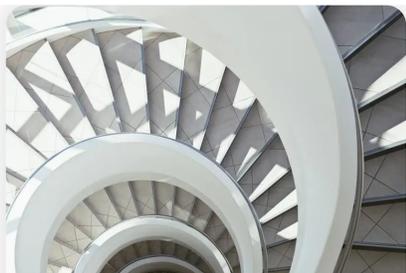
↘ la conformité [↓](#)

### Mots clés

GESTION D'ACTIFS

### SUR LE MÊME THÈME

[📡](#) S'abonner à nos alertes et flux RSS



DOCTRINE CONFORMITÉ

26 janvier 2024

Orientations de l'ESMA  
relatives aux  
déclarations au titre du  
règlement EMIR



SUPPORT ÉVÉNEMENT

CONFORMITÉ

05 avril 2023

23e Journée de  
formation des RCCI et  
des RCSI : vidéos des  
interventions de la  
matinée



SUPPORT ÉVÉNEMENT

CONFORMITÉ

12 avril 2022

22e Journée de  
formation des RCCI et  
des RCSI : vidéos des  
interventions de la  
matinée



*Mentions légales :*

*Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02*